

---

---

### III - STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU 32 C/5

#### Paragraphe 20 – Résultats escomptés

##### Question 23

Êtes-vous satisfait de la présentation et de la formulation des résultats escomptés révisés au niveau des axes d'action tels qu'ils apparaissent dans le Programme et budget approuvés 2002-2003 (31 C/5) ? Y a-t-il des améliorations à apporter ? Où et comment ?

##### Question 24

Considérez-vous, de manière générale, que la structure du 31 C/5 - c'est-à-dire les cinq grands programmes avec une priorité principale, les autres priorités et les projets transversaux correspondants - est satisfaisante ? Auriez-vous des changements à proposer concernant la structure d'ensemble ou la présentation des grands programmes, et si oui, lesquels ?

##### Question 25

Souhaiteriez-vous que, dans le 32 C/5, les projets phares soient désignés et présentés de façon plus explicite ?

#### Réponse du Canada

Le Canada salue les progrès réalisés par l'UNESCO en matière de gestion fondée sur les résultats. Mais il reste énormément à faire, car il existe toujours une tendance à rendre compte de données quantitatives plutôt que de résultats qualitatifs. Parmi les résultats escomptés figurant dans le 31 C/5 approuvé, beaucoup sont vagues et d'ordre général, aussi sera-t-il difficile de mesurer les résultats réels. Nous recommandons d'ajouter au 32 C/5 des indicateurs de rendement, si possible avec un échéancier, ce qui faciliterait la mesure et l'évaluation des résultats escomptés.

Comme c'était le cas pour plusieurs des questions précédentes, la Question 24 se rapporte exclusivement au 31 C/5 déjà approuvé et non sujet à révision. Nous approuvons la présentation et la structure générales du 31 C/5, mais pour le 32 C/5, nous préférierions aborder les thèmes transversaux de façon plus intégrée (voir la réponse du Canada aux Questions 10, 11 et 12 ci-dessus).

Nous notons que la Commission océanographique intergouvernementale et le Programme du patrimoine mondial sont désignés sous le terme de « programmes phares inter-organisations » dans le 31 C/4 approuvé, mais non dans le 31 C/5 approuvé. Il semblerait indiqué de les mentionner également dans le Programme et Budget.